

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V
 Feux de route 2/ CARELLO Avertisseur optique oui §)
 Feux de croisement 2/ Bilux, asy. Feux de position 2/ séparés
 Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____
 Avertisseur 1/ électro-pneum. (2-tons) Niv. sonore 104 (dB/B)
 Essuie-glace 2/ électriques (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptrés 2/ séparés
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul 1/ séparé §)
 Eclair. plaque contr. 2/ au centre Plaque forme haute/ ~~XXXXX~~
 Rétroviseur 1/ intér. haut Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 6/ avec lampe-témoin
 AV blanc latér. orange AR orange
 Avert. clign. _____ Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type FERRARI 330 GT 2 + 2
 Châssis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 0251 02
 Forme de la carr. limousine
 Couleur _____ (selon véhicule) _____
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 1590 Carburant essence
 CV 20,20
 Charge utile _____ Cylindrée 3461 cm³
 Poids total 1910 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:

§) Modifiées par l'importateur :

Avertisseur optique est branché sur les feux de route

Feu de recul est branché sur le contact et l'engagement de la marche arrière.

+) Echappement : 2 x 4 pots : 1/ IGM 3836 AS
 2/ 576 x 270 x 180 mm
 3/ IGM 3836 CS
 4/ IGM 3836 DS

AS

Lieu et date de l'expertise
Genève, 26.6.67/Lausanne, 27.12.67

La commission d'expertise